Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 056-215601295-20260519-07052026-DE

COMMUNE DE MENEAC
MAIRIE
10 RUE DE LA REPUBLIQUE
56490 MENEAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 19 MAI 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Date de convocation :

12/05/2026

Le **19 Mai 2026**, le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PICHARD, Maire.

Présents : Mme CONOIR, Mr LIMOUX, Mme RISSEL, Mr CHAUMORCEL, Mme MAINGUY, Mr RIO, Mme TUAL, Mr GUEHENNEUX, Mme MOISAN, Mr GRIPPON, Mme GOUPIL, Mr BOISSINOT, Mme TERRAT, Mr BARRE, conseillers municipaux.

Absents excusés : Absents excusés : Mr RIO Mickaël a donné pouvoir à Mme CONOIR Christelle, Mr LIMOUX Jean – Yves a donné pouvoir à Mr PICHARD Michel

Absents :

Secrétaire de séance : Mme GOUPIL Caroline

Objet de la délibération :

07/05/2026 : Commission Intercommunale des Impôts Directs : désignation de 1 à 2 membres

Mr Le Maire expose au conseil municipal que à l'ordre du jour du conseil communautaire du 26 mai prochain, il sera proposé la création de la CIID. Cette commission intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels.

Le conseil communautaire proposera une liste de 40 commissaires qui doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne,
- être âgés de 18 ans au moins,
- jouir de leurs droits civils,
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres,
- être familiarisés avec les circonstances locales,
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés par la commission

La liste des 40 commissaires sera transmise au directeur départemental des finances publiques qui désignera 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

En prévision du prochain conseil communautaire, **chaque commune est invitée à transmettre 1 à 2 noms de commissaires** (conseillers communautaires, conseillers municipaux ou contribuables locaux remplissant les conditions ci-dessus indiquées)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de désigner Mr PICHARD Michel et Mme CONOIR Christelle.

VOTE :

Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 27/05/2026

Et publication ou notification du : 27/05/2026